



Condamné déjà en septembre dernier dans le cadre du procès relatif à la catastrophe ferroviaire d'Eséka de 2016, Camrail devra de nouveau faire face à un autre procès à Paris le mercredi 06 février 2019, apprend-on par le Comité de Libération des Prisonniers Politiques CL2P

Lire le communiqué

Le Comité de Libération des Prisonniers Politiques vous informe de la tenue à Paris le mercredi 06 février 2019, à partir de 9h00 devant la Chambre 4 Pôle 7 de la Cour d'Appel, du procès consécutif à la catastrophe ferroviaire du 21 octobre 2017 au Cameroun.

Notre organisation y est appelée devant la barre en sa qualité de partie civile des victimes et nombreux disparus de ce drame pour lequel la manifestation de la vérité, de toute la vérité, marquerait le commencement du deuil et du processus de reconstruction pour les familles encore sans nouvelle des proches.

C'est le seul objectif que nous poursuivons dans cette action judiciaire au bout d'une interminable bataille procédurale. C'est aussi l'occasion de remercier chaleureusement notre avocat et conseil juridique, Me Stéphane B. ENGUELEGUELE, pour la détermination et l'exceptionnel professionnalisme dont il a fait preuve dans la défense de ce dossier depuis le

début, lorsque nous étions sous les feux croisés des partisans du statu quo au Cameroun et sa diaspora.

Ce procès de l’Affaire ÉSÉKA aura bel et bien lieu à Paris. Votre présence est évidemment souhaitée.

Joël Didier Engo,

Président du Comité de Libération des Prisonniers Politiques – CL2P
